

Bilan de l'Observatoire des

odeurs à Salindres -

1er trimestre 2024

ETU-2024-125

**Edition Mai 2024** 



### **CONDITIONS DE DIFFUSION**

**Atmo Occitanie**, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

**Atmo Occitanie** met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

#### www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

## 1. Contexte et objectifs

Atmo Occitanie anime un observatoire des odeurs autour de la zone industrielle de Salindres depuis 2007 afin d'évaluer les gênes olfactives et suivre leurs évolutions, en concertation avec industriels, habitants et collectivités. Les partenariats noués avec la mairie de Salindres ainsi que 5 industriels (Axens, Solvay, Véolia Eau, Suez et Iris) assurent la mise en œuvre de l'observatoire des odeurs et la poursuite des objectifs suivants :

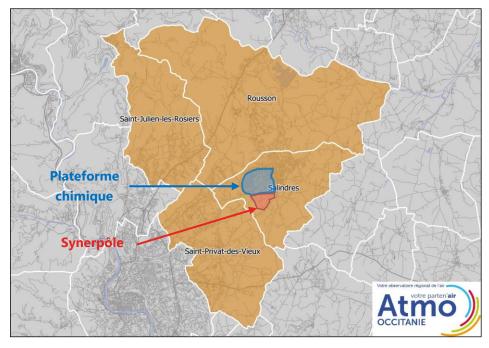
- Objectiver l'évaluation de la gêne olfactive ;
- Etablir un historique et suivre l'évolution des odeurs ;
- Caractériser l'étendue du territoire exposé à des gênes olfactives ;
- Déterminer les sources des odeurs et les conditions météorologiques favorables à leur survenue ;
- Contribuer aux échanges entre les différents participants (industriels, collectivités, riverains...);
- Permettre aux acteurs industriels d'identifier les activités sources de gênes olfactives.

Ce document présente le bilan du suivi de la gêne olfactive pendant le premier trimestre 2024 autour de la zone industrielle de Salindres.

# 2. Dispositif d'évaluation

Le dispositif a été actualisé en 2021 et s'appuie désormais sur la **plateforme de signalement ODO, disponible sur smartphone ou internet**, et qui permet le recueil rapide et géolocalisé des nuisances olfactives de n'importe quel citoyen. 4 communes sont couvertes : Salindres, Rousson, Saint-Julien-les-rosiers et Saint-Privat-des-Vieux.

Le suivi s'appuie également sur un **réseau de Nez référents** parmi la population environnante, sollicité en cas d'épisode olfactif et aide à l'identification et à la discrimination des odeurs.



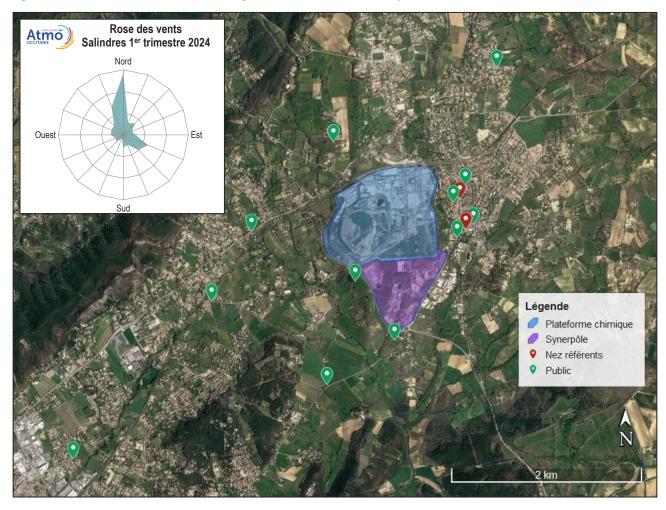
Communes ouvertes aux signalements et localisation de la zone industrielle de Salindres

### 3. Bilan du suivi des odeurs au 1er trimestre 2024

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, 26 signalements olfactifs ont été recueillis : 6 provenant des Nez référents et 20 provenant d'autres citoyens.

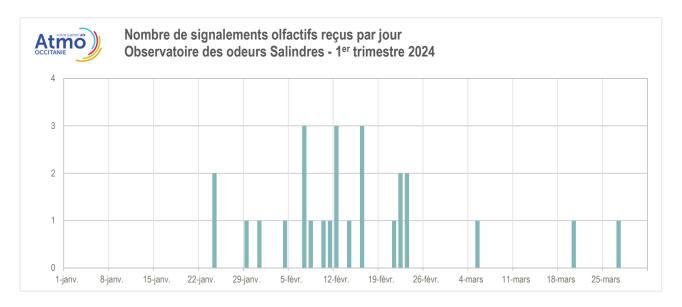
#### 3.1. Répartition spatiale des odeurs

La carte ci-dessous présente la localisation des signalements odorants au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, en séparant les signalements des Nez référents (en rouge) de ceux des autres citoyens (en vert).



- Environ la moitié des odeurs est ressentie au centre-ville de Salindres, situé à l'est et à proximité de la zone industrielle.
- Le second secteur le plus impacté est situé au Nord-ouest, à moins de 600 mètres de la zone industrielle, avec un peu moins d'un quart des odeurs signalées.
- Le début d'année 2024 est également marqué par quelques odeurs ressenties à quelques kilomètres au Sud-Ouest de la zone industrielle. Si des signalements similaires ont déjà été recensés, ils sont cependant plus rares.
- Certaines zones sont particulièrement bien renseignées car fréquentées par des nez référents, réagissant aux signalements reçus.
- Il y a eu très peu d'odeurs signalées au Sud de la zone industrielle malgré sa situation sous les vents dominants (voir p.1), car le secteur est peu urbanisé.

#### 3.2. Variations journalières des signalements

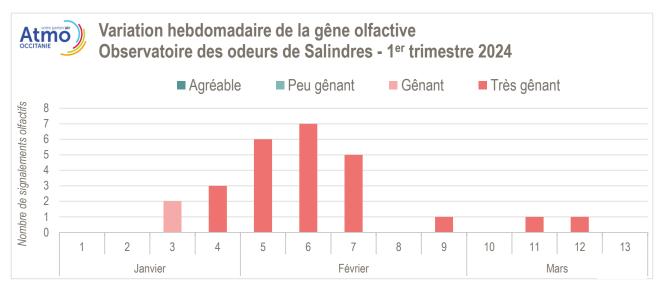


Environ une journée sur 5 est concernée par un ou plusieurs signalements olfactifs. Les odeurs ont été plus fréquentes sur le mois de février, avec 19 odeurs signalées contre respectivement 4 et 3 signalements sur les mois de janvier et mars.

Ces variations sont globalement corrélées avec les conditions météorologiques : d'une part, un vent plus fort favorise la dispersion des composés odorants ; d'autre part, la présence de vent provenant d'un large secteur Sud en journée expose davantage les riverains du centre-ville de Salindres et au Nord de la zone industrielle.

#### 3.3. Niveau de gêne des odeurs

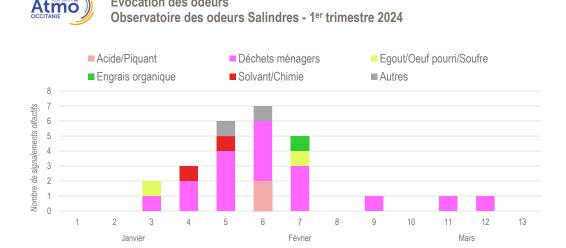
Comme sur l'année 2023, les odeurs sont presque systématiquement ressenties comme très gênantes sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2024.



**Evocation des odeurs** 

#### 3.4. Ressemblance des odeurs

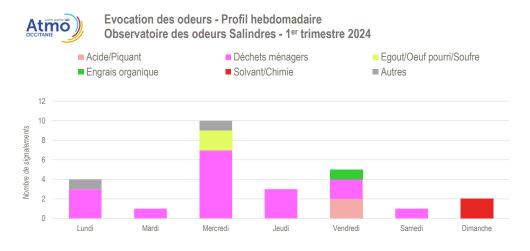
- Les odeurs de "<u>déchets ménagers</u>" sont les plus fréquentes, citées dans 65% des signalements. Les personnes indiquent dans la grande majorité des cas le centre de traitement des ordures ménagères Néoval comme origine supposée.
- Les autres évocations sont individuellement peu fréquentes. Elles indiquent la présence d'autres sources de nuisances sur le territoire, minoritaire sur ce premier trimestre 2024.
- Les odeurs chimiques ("Solvant/Chimie" et "Acide/Piquant") ont été citées à 4 reprises, uniquement sur la première quinzaine de février. Les personnes indiquent dans 3 de ces signalements Axens comme origine supposée.

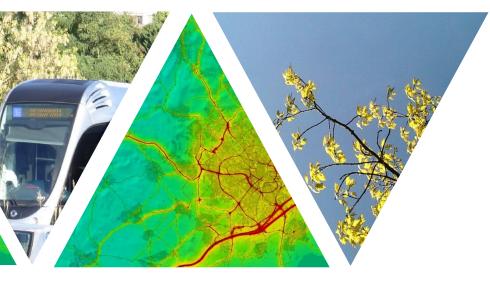


#### 3.5. Détails sur les odeurs de déchets ménagers

L'origine supposée par les nez de ces odeurs de déchets ménagers est en grande majorité l'usine de tri mécano biologique des déchets "Néoval". Ces odeurs sont principalement ressenties par vent relativement faible provenant du Sud ou de l'Ouest, mettant les principaux quartiers impactés (centre-ville de Salindres et Nord de la zone industrielle) sous les vents de l'usine.

Sur le premier trimestre 2024, ces odeurs sont principalement signalées en semaine et en journée sans créneau horaire spécifique.







L'information sur la qualité de l'air en Occitanie







Agence de Montpellier (Siège social) 10 rue Louis Lépine Parc de la Méditerranée **34470 PEROLS** 

Agence de Toulouse 10bis chemin des Capelles 31300 TOULOUSE

Tel: 09.69.36.89.53 (Numéro CRISTAL - Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie